

Cachan, le 10 juin 2004

53, rue Claude Cellier
94 230 CACHAN

M. le Recteur de l'Académie de Créteil
C
94000 CRETEIL

Monsieur le Recteur,

Le bâtiment F de la Cité universitaire de Cachan gérée par le CROUS est voué à la démolition mais occupé depuis avril 2003 par un millier de personnes venues d'horizons divers. Ces habitants font l'objet d'un arrêté d'expulsion du 14 avril 2004.

Militants et citoyens du Val de Bièvre, nous sommes vivement préoccupés par le drame humain que vivent ces hommes, femmes et enfants. Ce drame est la conséquence de la gestion scandaleuse du CROUS qui n'a su ni maîtriser son opération immobilière, ni alerter les institutions susceptibles de contribuer à la mise en œuvre de solutions quand la situation n'avait pas encore atteint cette ampleur .

Ce « squat », d'une ampleur exceptionnelle à l'échelle de la France, pose donc au moins trois problèmes :

- **celui de la situation administrative des personnes**, qui relève de la compétence du préfet,
- **celui de leur logement**, qui vous concerne directement car la situation actuelle est le résultat direct de l'incurie manifeste du CROUS et certains de ces habitants sont des étudiants. Le problème a pris une telle ampleur que c'est au moins au niveau régional qu'il faut trouver des solutions au logement des étudiants.
- **celui de la scolarisation des enfants** : certains fréquentent peut-être une école, d'autres pas. Il faut que les enfants scolarisables puissent aller à l'école en septembre.

Nous vous demandons de bien vouloir nous tenir informés des actions que vous allez entreprendre et vous prions d'agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de nos salutations distinguées.

Les élus « Décidons Notre Ville » au Conseil Municipal

Pour l'association, C. PLAN, Président

Copie : M. le Préfet du Val de Marne
M. le Directeur du CROUS

This document was created with Win2PDF available at <http://www.daneprairie.com>.
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.